



Paris, le 31 Mars 2017,

Monsieur le Directeur Général
de l'Aviation Civile

Monsieur le Directeur Général,

Le SNPACM/FO a signé le protocole DGAC en juillet 2016 avec le gouvernement. Ce protocole prévoit des recrutements d'Ouvriers d'Etat pour 2016 et 2017. A ce jour, aucun recrutement n'a encore été réalisé. Aucune date ne peut nous être communiquée sur la réalisation de ces recrutements et les réponses évasives ne permettent pas de nous rassurer sur le sujet.

Nous rappelons :

- qu'au mois de juin 2016, lors d'une réponse à un député à l'Assemblée Nationale, la Ministre de la Fonction Publique a annoncé la fin du moratoire sur le recrutement d'Ouvriers d'Etat. Cette position de la Fonction Publique a été confirmée par une réunion ministérielle au mois de juillet à toutes les Organisations Syndicales représentatives.
- que des recrutements d'Ouvriers se font au Ministère de la Défense (418 pour 2016)
- que depuis le mois de septembre 2016, la DGAC a justifié auprès de la Fonction Publique un certain nombre de recrutements pour 2016 et 2017, et ce à maintes reprises.

Depuis plusieurs mois, le SNPACM/FO a multiplié les démarches et a demandé à la DGAC d'appliquer les engagements protocolaires qui prévoient un certain nombre de recrutements d'Ouvriers d'Etat. Pour le SNPACM/FO, la non-réalisation de ces recrutements est une dénonciation du protocole 2016-2019. Nous vous demandons d'appliquer vos engagements.

Dans ce cadre, nous appelons à la grève l'ensemble des Ouvriers d'Etat du mercredi 12 avril 2017 à la prise de service du matin, au jeudi 13 avril 2017 à la prise de service du matin.

Conformément à la loi, le SNPACM/FO se tient à votre disposition pour la réunion de conciliation et vous prie de recevoir, M le Directeur Général, l'expression de ses respectueuses salutations.

Jean-Christophe MAZIN
Secrétaire général du SNPACM-FOCopie :

- Cabinet Secrétaire d'Etat aux Transports
- DSNA
- ENAC
- DSAC
- SG
- SDP2
- FEETS-FO

